

Enseignement supérieur et codiplômation entre la Tunisie et la France

Les « recruteurs » français à la recherche des petits génies de l'Université de Sfax

La longue tradition de coopération entre la Faculté des Sciences de Sfax et la Faculté des Sciences et Techniques du Maine est appelée à connaître une nouvelle impulsion à l'occasion de la visite à Sfax d'une délégation composée de 19 directeurs de laboratoires. La présence de M. Yves Guillotin, Président de l'Université du Maine, au Mans (Pays de la Loire) à la tête de la délégation hôte est une illustration de l'intérêt porté par les partenaires français à la promotion de cette coopération. Approché par *Le Temps*, le Pr. Yves Guillotin a fait le tour d'horizon des questions à l'ordre du jour, des réunions entre les scientifiques des deux institutions. L'enjeu est de taille. Le contexte mondial caractérisé par l'internationalisation des diplômes et des étudiants, la détection et l'attraction des petits génies constitue un enjeu qui met en concurrence les institutions universitaires des pays développés. C'est ce que M. Yves Guillotin explique entre autres dans cette interview.



Le déplacement des étudiants tunisiens va nécessiter des frais qu'ils ne seraient pas en mesure de supporter.



Le professeur Yves Guillotin, président de l'Université du Maine, au Mans, (pays de la Loire)
« Nous avons besoin d'étudiants d'un bon niveau, notamment au niveau du master en sciences »

❑ **« Si nous ne nous organisons pas pour offrir l'internationalisation aux étudiants, le marché se chargera de le faire et va drainer les "brains drain" ».**

Le Temps : Si vous dressiez le bilan de la coopération entre l'Université du Maine et l'Université de Sfax en matière de codiplômation ?

Le professeur Yves Guillotin :
-Le bilan est positif en ce sens que la première phase de la coopération entre la Faculté des Sciences du Maine et la Faculté des Sciences de Sfax a abouti à l'obtention par un certain nombre d'étudiants de la Faculté des Sciences de Sfax, en plus du diplôme tunisien, d'un deuxième diplôme français, validé par les enseignants de la Faculté du Maine qui avaient participé à Sfax à des enseignements en 3ème année de licence.

***Votre visite à Sfax à la tête d'une délégation de vingt-cinq enseignants, autorisée à préjuger de nouveautés puisque la coopération bilatérale avec la FSS est depuis longtemps sur les rails ?**

- Certainement puisque l'entame de la deuxième phase de la codiplômation avec son élargissement constitue en elle-même un volet de taille de notre coopération bilatérale. La délégation de l'Université du Maine est composée essentiellement de responsables de laboratoires de recherche, qui sont au nombre de dix-neuf. Le fait de privilégier le contact entre les scientifiques s'explique par l'intérêt accordé de part et d'autre à l'identification des connexions au niveau des disciplines. En point de mire l'identification de champs de recherche et de thématiques de coopération communs, de possibilités d'enseignement ainsi que le développement des cotutelles et de la codiplômation pour mieux avancer sur la voie de la coopération bilatérale. Mes contacts personnels avec le président de l'Université de Sfax, M. Hamed Ben Dhia et le doyen de la FSS, M. Ali Kallel, m'ayant permis de vérifier l'identité des objectifs, des stratégies et des visions entre nos institutions respectives, c'est aux scientifiques qu'il appartient d'étudier et de renforcer les

de la même façon qu'avec d'autres facultés étrangères. C'est-à-dire construire des masters en codiplômation ce qui permet à un étudiant de faire une partie de sa formation à Sfax et une autre partie au Mans et de bénéficier ainsi des deux environnements, des deux appuis recherches, des deux séries de laboratoires et donc d'avoir un master plus riche.

***Avez-vous une idée du nombre d'étudiants qui vont bénéficier de cette double formation ?**

-Aucune idée pour le moment étant

effet, étant inscrits dans une expérience internationale, nous avons tous intérêt à avoir des étudiants qui aient des expériences internationales importantes, ce qui explique le souci de sélectionner les plus aptes et les meilleurs, qu'il n'est absolument pas question de garder en France. L'idée est claire : cette opportunité ne pourrait être offerte qu'aux étudiants qui peuvent s'en saisir.

***Au cas où il y aurait une vingtaine de « petits génies » ?**

-Aucun problème, on les prendra tous.

« Nous allons travailler là-dessus avec l'Office Méditerranéen de la Jeunesse qui offre des moyens pour la mobilité des étudiants, sachant qu'il y a un tas de dispositifs en France, au ministère des Affaires Etrangères, par exemple, qui sont destinés à faciliter ce genre de mobilité »

donné que notre objectif est strictement celui de qualité. Il va de soi bien entendu que la première condition, c'est le volontariat et la motivation de l'étudiant dans la mesure où un master en codiplômation, exige de la volonté, une certaine adaptation et une prise de conscience des difficultés inhérentes à la nature de la codiplômation, entre autres le fait de se retrouver en 4ème et 5ème années avec des étudiants ayant eu un parcours et un cursus différents du sien, ce qui pourrait exiger de lui de compléter sa formation. Quant à la sélection des étudiants, elle obéira à des critères définis conjointement par les deux facultés.

***Le déplacement des étudiants tunisiens va nécessiter des frais qu'ils ne seraient pas en mesure de supporter.**

- Faute de solution toute faite, nous allons travailler là-dessus avec l'Office Méditerranéen de la Jeunesse qui offre des moyens pour la mobilité des étudiants, sachant qu'il y a un tas de dispositifs en France, au ministère des Affaires Etrangères,

soi que pour les universités, l'enjeu est de taille pour la survie des laboratoires de recherche. Il y a lieu aussi de faire le constat que les ressources humaines en matière de recherche et de sciences en général sont des ressources internationales. Donc, toutes les institutions de formation, qu'elles soient en France ou ailleurs sont toutes en concurrence pour recruter les étudiants susceptibles de suivre ce type de formation. Il est important toutefois que l'internationalisation des étudiants se fasse d'une façon organisée en prenant soin de veiller des deux côtés à préserver ses propres intérêts, au lieu de laisser le marché jouer. Le marché signifie que les étudiants vont surfer sur les institutions de formation et choisir les plus connues dans tel ou tel domaine.

Selon les statistiques, il y a trois millions d'étudiants internationaux qui sont partis dans d'autres pays faire leurs études, parmi lesquels on compte 1,2 millions d'étudiants venant d'Asie. Nous sommes donc aujourd'hui, sur une situation mondialisée du point de vue des études notamment des études scientifiques. Par exemple, les universités américaines sont remplies d'étudiants étrangers du meilleur niveau qu'elles accueillent à bras ouverts. Par conséquent, si nous ne nous organisons pas pour offrir l'internationalisation

***Quels sont les pays avec lesquels votre université entretient des relations de codiplômation ?**

-Nous avons 57 codiplômes, principalement des masters, quant aux pays, ils sont au nombre de 26. Ce sont des pays d'Europe, d'Europe de l'Est : Pologne, Tchèque, Ukraine, Russie... pays où il y a une tradition scientifique de qualité. Sans compter d'autres pays comme la Chine etc...

***La convention de codiplômation avec la Faculté des Sciences de Sfax signifie que vous y appréciez la qualité de l'enseignement ?**

Parfaitement. Ce qui est déterminant dans nos choix, c'est la qualité de nos interlocuteurs. Quand j'ai commencé mon mandat, il y a trois ans, je me suis enquis des programmes et de la qualité de l'enseignement à la Faculté des Sciences de Sfax, j'ai eu de très bons échos. Mais je ne saurais généraliser sur l'ensemble du pays, faute de renseignements suffisants, même si je présume qu'il y a d'autres institutions qui ont un niveau tout aussi satisfaisant. Au risque de me répéter, le point-clé, c'est la qualité de ce qu'on fait, la qualité des formations qu'on peut co-construire, la qualité de la coopération scientifique qu'on est capable de mettre sur pied au bénéfice des

« Toutes les institutions de formation, qu'elles soient en France ou ailleurs sont toutes en concurrence pour recruter les étudiants ».

des étudiants, le marché se chargera de le faire et va drainer les brains drain. D'ailleurs on constate un accroissement du nombre d'étudiants français qui vont aux Etats-Unis d'Amérique contre une régression du nombre d'étudiants américains qui viennent en France. Aujourd'hui, un étudiant brillant en sciences a un choix très étendu et des offres alléchantes.

étudiants et de nos institutions et je suis heureux de constater qu'à ce sujet, nous sommes sur la même longueur d'onde. M. le président de l'Université de Sfax, M. le doyen de la Faculté des Sciences de Sfax et moi-même.

Entretien conduit par
Taieb LAJILI

« Ce qu'il faut comprendre, c'est que tout professeur/encadreur ou responsable de laboratoire qui perçoit un potentiel, sera ravi de l'avoir et s'emploiera à trouver les financements et les moyens pour le faire venir »

fondements de notre coopération future. D'ailleurs ils vont disposer du temps nécessaire pour faire minutieusement leur travail.

***Au niveau des licences, les étudiants n'avaient pas à se déplacer en France, qu'on sera-t-il pour ce qui est du master ?**

- Dans les faits, il y aura toujours des interventions d'enseignement avec des durées plus importantes que pour les licences. Toutefois, nous allons procéder

res, par exemple, qui sont destinés à faciliter ce genre de mobilité. Il faut donc utiliser ces mécanismes-là pour commencer à mettre en place ces types de dispositifs. Cela fonctionne d'ailleurs bien avec d'autres pays. Il y a quarante-neuf masters en cotutelle reconnus par le ministère des Affaires Etrangères dans toute la France dont trois sont au Mans. C'est bien la preuve qu'on a su monter les opérations et qu'on a su les faire fonctionner, évidemment sur des effectifs limités. En

Ce qu'il faut comprendre, c'est que tout professeur/encadreur ou responsable de laboratoire qui perçoit un potentiel, sera ravi de l'avoir et s'emploiera à trouver les financements et les moyens pour le faire venir. Par exemple, nous avons au Mans, un master de mathématiques appliquées à la finance, un diplôme qui attire nombre d'étudiants étrangers dont la sélection se fait selon une grille très sévère car on est très exigeants qualitativement parlant ce qui explique que nous avons aujourd'hui des étudiants d'un excellent niveau. Par exemple, avec l'université chinoise de Jinan, dans le Shandong, connue pour avoir un très bon département de mathématiques, on a un accord en vertu duquel, chaque année, une quinzaine d'étudiants viennent poursuivre leur master de mathématiques appliquées à la finance. Nos enseignants sont ravis d'avoir des étudiants d'excellente qualité et ces derniers rentrent au bout de deux ans chez eux munis d'un bon diplôme et forts d'une bonne formation, et je ne suis pas inquiet pour leur avenir.

***Pour ce qui est des étudiants tunisiens, vous avez déjà une grille de sélection ?**

-Elle est appelée à être établie conjointement par les professeurs des deux facultés. On y travaille de part et d'autre.

***Quel est l'intérêt de votre université en général et de la Faculté des Sciences du Maine, en particulier à travers cette forme de coopération qu'est la codiplômation ?**

-Nous avons besoin d'étudiants d'un bon niveau, notamment au niveau du master en sciences, sachant qu'il y a une désaffection, en France, vis-à-vis des études de sciences parce qu'il y a beaucoup d'écoles d'ingénieurs qui sont en dehors de l'université qui attirent les étudiants de qualité, ce qui provoque un déclin du nombre d'étudiants en sciences. Il va de

Des bourses à 9 étudiants

Selon des informations recueillies auprès de M. Maher Mnif, vice-doyen de la Faculté des Sciences de Sfax, la région du Maine a accordé des bourses à 9 étudiants.

De l'institution co-diplômée, en licence, pour poursuivre leurs études de Master à la Faculté des Sciences et Techniques du Mans, soit 3 masters de physique, 3 masters de chimie et 3 masters de mathématiques. Le montant de la bourse est de 7000 euros par an. De plus, ces étudiants sont logés à la cité universitaire et sont exemptés du paiement des frais d'inscription.

Il s'agit bien entendu de masters préparés en dehors de la codiplômation, un système qui offrira d'autres avantages aux futurs titulaires de masters codiplômés. Comme quoi, l'effort et le mérite sont toujours payants ! A méditer aussi bien par nos étudiants que par les institutions universitaires qui devraient jalousement veiller à la qualité de leur formation et à la valeur de leurs diplômés pour une meilleure employabilité de leurs diplômés sur le plan national et sur le plan international et surtout pour l'image de notre pays et son prestige sur le plan scientifique.